

TESTS

L'an 2000 en ligne de mire

Dépositaire central et gestionnaire des systèmes de règlement livraison, la Sicovam prépare son passage à l'an 2000 depuis 1996. Avec les acteurs de la place, elle est entrée dans la phase de test.

LE PASSAGE À L'AN 2000 met en question la continuité des systèmes d'information. Par ses impacts techniques et commerciaux, il constitue un défi capital, notamment pour la sphère financière. Élément clé de l'offre de la place financière française, Sicovam SA est directement concernée par l'enjeu du millénaire, essentiel aussi bien pour elle-même que pour ses clients. Aussi a-t-elle, dès 1996, entamé les travaux en interne avec la mise en œuvre du «projet an 2000».



CLAUDE CHABOT
Responsable
an 2000
Sicovam SA

Animée par une équipe dédiée en liaison permanente avec le comité de direction, cette structure interne a élaboré un plan d'action pour adapter l'intégralité des systèmes et garantir ainsi la qualité du service. Dans un premier temps, un audit systématique a été conduit pour identifier l'ensemble des adaptations à effectuer. Un logiciel d'analyse d'impact et de conversion industrielle a ensuite permis de réaliser les phases de conversion et d'effectuer les tests. Grâce à un système d'information récent – notamment les applicatifs Relit et RGV –,

l'an 2000 n'a exigé que des modifications minimales. Depuis fin 1998, l'ensemble du parc applicatif est compatible an 2000.

LE PROGRAMME DE TESTS

A ce stade de la préparation, priorité est aujourd'hui donnée aux tests, véritables répétitions générales. Même s'ils ne visent bien évidemment pas à se substituer aux tests internes de chacun, ils permettront de mesurer la préparation des établissements et leur capacité à échanger avec leur environnement mais aussi de conduire les adaptations nécessaires. Définie par le groupe de suivi technique, la gamme des tests externes recouvre :

- les tests multilatéraux dont l'objectif est de démontrer la capacité d'un système et de ses participants à passer le «cap» sans difficultés. Les calendriers de ces tests sont coordonnés au sein de deux domaines, les titres et les espèces, en s'appuyant notamment sur la durée des cycles d'opérations ;

- les tests de place pour permettre aux établissements d'expérimenter de manière complète et réaliste leurs traitements pour le passage à l'an 2000 et pour le 29 février (année bissextile). Ils constitueront, pour la communauté financière interna-

tionale, un gage de la pérennité des traitements de la place française après le 1^{er} janvier. Comme l'ont précisé l'AFECEI et la Banque de France, les établissements doivent obligatoirement participer à un test pour l'an 2000 et à un test pour le 29 février. Trois périodes ont été retenues pour les tests an 2000 : outre celle du 27 mai au 2 juin, celles du 3 au 7 août et du 9 au 14 septembre. Les tests de place pour le 29 février 2000 se dérouleront, quant à eux, du 10 au 12 août et du 28 au 30 septembre. Dans ce contexte, Sicovam SA transmettra à l'instance chargée du suivi des établissements des informations nominatives sur la participation de ses clients aux tests ;

- les tests internationaux, notamment avec le SEBC, et le test mondial des 12 et 13 juin 1999 auquel la place de Paris participera. Ce test, organisé par le New York Clearing House, associera les systèmes de paiement des principales places étrangères. La Sicovam y participera, aux côtés de la Banque de France et de la CRI, illustrant ainsi l'avance de la France dans le domaine de l'inté-

“ Les établissements doivent obligatoirement participer à un test pour l'an 2000 et à un test pour le 29 février. ”

gration des systèmes irrévocables en temps réel (RGV, TBF et PNS). Dans le cadre du test mondial, la Sicovam propose également à ses clients de procéder à des échanges de titres transfrontières avec leurs contreparties étran-

Une implication de place

La Sicovam participe, avec les instances de place, aux actions de suivi de l'ensemble des acteurs et à la conduite des tests. A ces fins, elle est présente dans les trois structures dédiées, dans le droit fil de l'organisation retenue pour l'euro :

- le groupe de concertation de place, présidé par Hervé Hannoun, sous-gouverneur de la Banque de France, qui assure la liaison avec les autres secteurs économiques ;

- le comité de pilotage, sous la responsabilité de P. Simon (AFECEI) et J.-P. Redouin (Banque de France), qui traduit les orientations du groupe de place et pilote le projet ;

- le groupe de suivi technique, confié à M. Spiri (Banque de France) et B. Laffineur (Crédit lyonnais), dont la mission est de proposer des solutions techniques, de suivre la préparation des systèmes et d'élaborer la stratégie de tests.

gères, dans la mesure où leurs dépositaires centraux participeraient également à ce test. La plate-forme de tests, baptisée «PY», sur laquelle les établissements disposeront de l'ensemble des systèmes, produits et médias de l'environnement de production de Sicovam SA a été ouverte le 3 mai dernier. La chronologie des journées comptables s'enchaîne à l'identique d'une journée standard, en fonction du calendrier des jours ouvrés spécifique à chaque cycle de tests.

UNE PRÉPARATION TRÈS SUIVIE

Le comité de pilotage de place a décidé la mise en œuvre d'un dispositif de suivi. Il portera essentiellement sur les interfaces de communication et les applications des établissements en relation avec l'activité des systèmes de place.

Dans ce contexte, le groupe de suivi technique a été chargé de définir, via un questionnaire émis par les systèmes, des «jalons» pour appréhender la préparation et dresser un bilan des tests. Sicovam SA a adressé à ses participants les premiers questionnaires début avril. Dans un second temps, le groupe de suivi analysera ces «jalons» et prendra contact avec ceux pour qui des ajustements seraient nécessaires. Dans ces missions, la structure permanente du groupe a été

renforcée et bénéficiée, depuis début mars 1999, de l'assistance du cabinet PricewaterhouseCoopers.

31 DÉCEMBRE : FERMÉ POUR CAUSE DE MILLÉNAIRE

Conformément aux recommandations du Livre blanc de la Commission bancaire, le passage à l'an 2000 de Sicovam SA a fait l'objet d'une organisation spécifique à deux niveaux : le plan de passage du week-end mais également le plan de continuité d'activité. Dans ce cadre, l'établissement procède à un examen complet des mesures de secours qu'elle pourrait être amenée à mettre en œuvre en cas d'incident.

Le conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a décidé, le 31 mars dernier, la fermeture du système TARGET et de ses composantes nationales le 31 décembre. Tous les systèmes de Sicovam SA, notamment les systèmes de règlement-livraison de titres RGV et Relit, seront également fermés ce jour-là. Les établissements et les systèmes de place pourront ainsi mener dans les meilleures conditions, les activités de fin de journée et de fin d'année. Les procédures de sauvegarde devant être réalisées avant le 31 décembre minuit, ils pourront ainsi disposer d'une marge de manœuvre pour aborder sereinement la réouverture des marchés, le 3 janvier 2000 au matin. ■